

L'ECOMOBILITE SCOLAIRE : L'EXEMPLE DES RUES SCOLAIRES

Prénom **Michaël Potonnec**, Coordinateur du Crem (Association Droit au Vélo)
Gaëlle Lefevre, élue en charge de l'éducation (Ville de Bailleul)

Contact :

Rue scolaire : définition

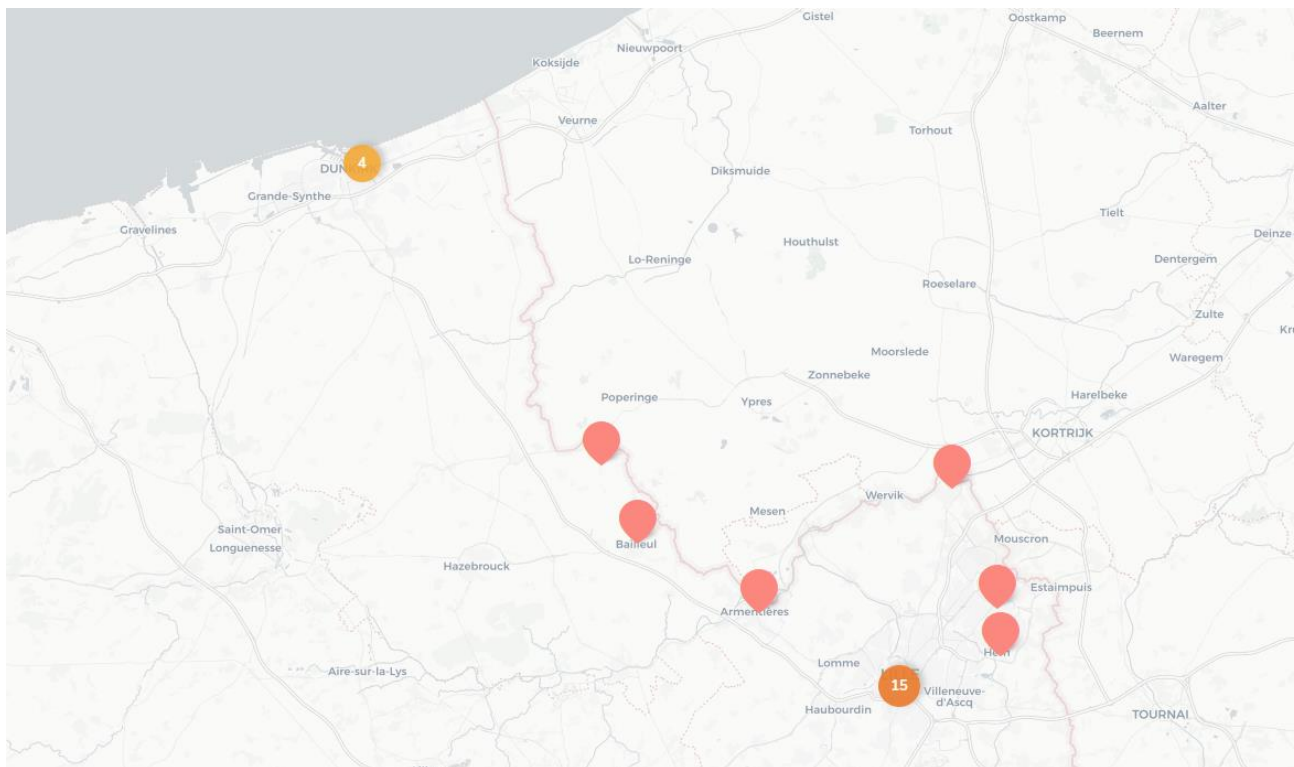
Une **rue scolaire** consiste à fermer à la circulation motorisée une rue d'école aux heures d'entrées et sortie de classes.

Selon les villes, elle peut avoir une appellation spécifique : rue paisible à Arras, rue aux écoliers à Lomme, ...

Ne pas confondre avec les « rues aux enfants » qui sont des actions ponctuelles.



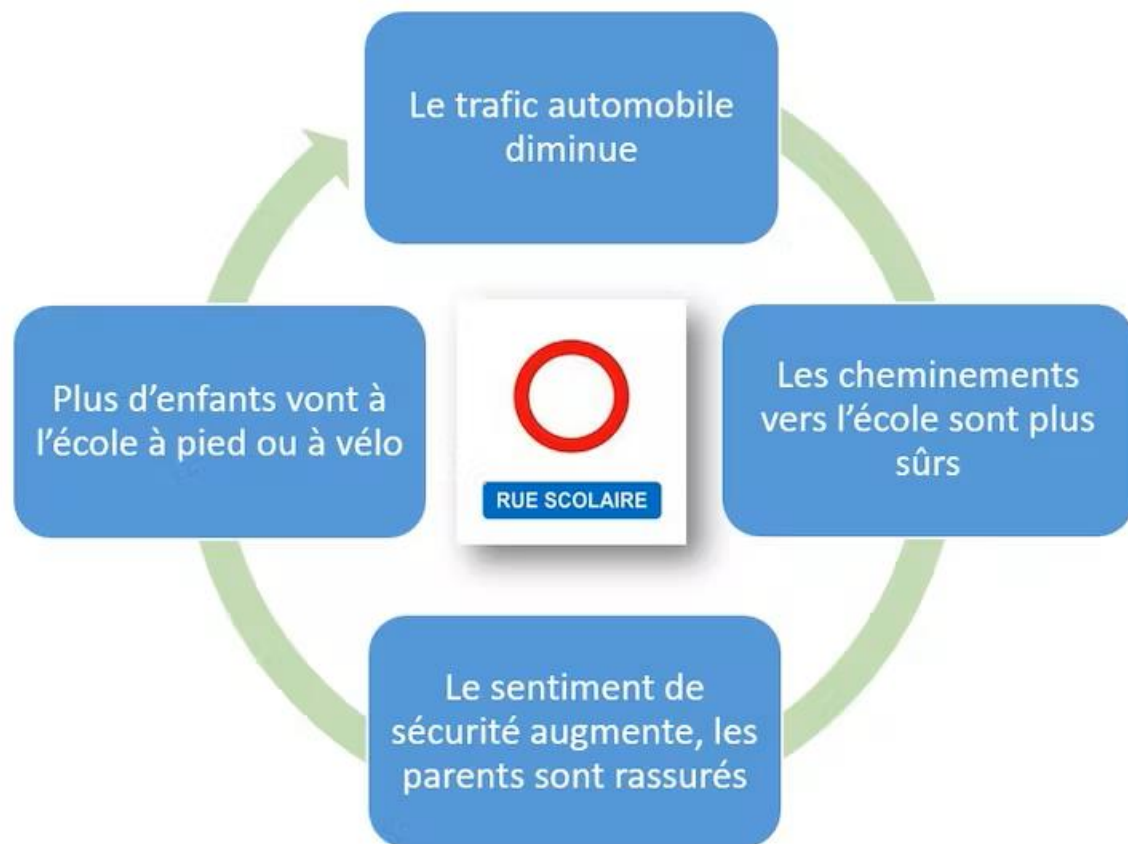
Plus de 30 rues scolaires dans les Hauts-de-France



Lille,
Lambersart,
Lomme,
Hellemmes,
Hem,
Ronchin,
Bapaume,
Bailleul,
Halluin,
Boeschepe,
Saint-Pol-Sur-
Mer,
Dunkerque,
Amiens,
Pont Ste-
Maxence

...





A Londres, 30% des parents qui amenaient leurs enfants en voiture en ont réduit leur utilisation depuis la mise en place de rues scolaires

Forte attente des parents, attestée par un récent [sondage de l'Unicef](#) qui a montré que 87 % des parents d'élèves y sont favorables.

L'expérience de Bailleul

Pourquoi la mise en place des rues scolaires ?



1/ En cohérence avec nos projets politiques portés durant la campagne

- Démarche ville amie des enfants dont nous venons d'obtenir le titre : prendre en compte l'intérêt de l'enfant dans chacune de nos décisions et orientations et aménager les espaces publics à leur hauteur !
- Développer des zones de rencontres, favoriser les échanges dans des espaces apaisés
- Amélioration de la qualité de l'air dans la ville
- Développement des mobilités douces et sécurisation des trajets piétons et cyclistes et partenariat avec l'ADAV

2/ Pour répondre aux sollicitations des parents lors des conseils d'école sur la dangerosité de l'effet « drive », les stationnements intempestifs sur le trottoir bloquant le passage des poussettes, des PMR etc...

Déroulé du déploiement du premier projet de rues scolaires

Réunion transversale entre élus (éducation/travaux/sécurité/mobilité) pour fixer nos objectifs et déterminer les phases de déploiement et rétroplanning

Echanges avec les professeurs/directeurs d'école et parents d'élève pour valider les échéances, les horaires de fermeture de la rue

Communication aux parents, enfants, aux riverains, campagne d'affichage et com réseaux sociaux pour informer de la mise en place de l'expérimentation pour deux mois (mai-juin)

Sur les aspects techniques : Démarche auprès des riverains pour l'obtention des laissez passer et réalisation des barrières, en interne par notre service technique

Lancement de l'expérimentation et accompagnement de nos référents barrières (animateurs) par la police municipale pour les premières semaines

Partenariat avec l'ADAV, avec laquelle nous avons signé une convention pour retour/sondage sur l'expérimentation auprès des parents et des riverains

Communication spécifique aux enfants

**À BAILLEUL,
ON TESTE LA**

**RUE
SCOLAIRE**

**Une rue apaisée, plus sûre
et moins polluée !**

Plus d'infos sur ville-bailleul.fr

Ville amie
des enfants

Bailleul

**La rue de ton école
est piétonne aux heures
d'entrée et de sortie
de classe.**

- > Pour te permettre d'arriver à l'école en toute sécurité, les véhicules ne pourront pas accéder à la rue de 8h20 à 9h et de 16h à 16h40 les jours d'école.
- > Des policiers surveilleront la rue qui sera fermée par une barrière, mais tu pourras y accéder à pied, à vélo ou en trottinette.
- > Quelques voisins autorisés pourront rouler en voiture mais seulement à très faible vitesse.

ÇA CHANGE QUOI ?

- > Tu pourras **marcher plus tranquillement** dans la rue de ton école.
- > Il y aura **moins de bruit et moins de pollution**.
- > Cela te permettra de passer plus de temps **avec tes copains et copines** avant et après la classe.

Plus d'infos sur ville-bailleul.fr

Ville amie
des enfants

Bailleul

Communication globale

**À BAILLEUL,
ON TESTE LA**

**RUE
SCOLAIRE**

du 25 mai au 6 juillet

**La rue des Sœurs Noires
devient piétonne aux heures d'entrée
et de sortie de classe.**

**Accès à la rue Paul Perrier
par la rue de Lille**

Plus d'infos sur ville-bailleul.fr

Ville amie
des enfants

Bailleul



Et ensuite ?

Durant la phase d'expérimentation, étude menée par l'ADAV auprès des parents et des riverains : **80% de retours positifs !**
PERENNISATION

Des ajustements demandés par les parents et riverains, en cours de mise en œuvre par nos services (plus de signalisation, travailler à la sécurisation des trajets piétons)

En parallèle lancement des études /échanges auprès des autres écoles potentiellement concernées : planning prévisionnel, réunions échanges avec les directeurs d'écoles et parents d'élèves

Sollicitation de l'ADAV en phase amont pour questionner les parents sur leurs habitudes de trajet pour réalisation d'un diagnostic des modes de déplacement

Conseils et points de vigilance

- Enquêter avant et après la rue scolaire vers les parents et enfants pour identifier les habitudes de déplacements vers l'école, les points durs, les obstacles à la mobilité active, les souhaits éventuels des parents de s'organiser pour du pédibus ou vélobus. *Le Crem peut fournir des modèles d'enquête.*
- Prévenir les riverains en amont de la mise en place
- La rue scolaire n'est qu'une action parmi d'autres - > penser et agir globalement via un Plan de Mobilité Scolaire (aussi appelé PDES)
- Pour ouvrir et fermer les barrières, choisir une personne déjà connue des parents, enfants et riverains
- Choisir une rue à faible transit (hors trajets-domicile école), généralement en sens unique.
- Débuter à la belle saison (dès la rentrée scolaire ou au printemps)
- Commencer par une rue "facile" où l'on sait qu'il n'y aura pas trop de conflits.



Centre ressource en écomobilité

La mobilité en action dans les Hauts-de-France

animé par



Judicaël Potonnec – 03 20 52 97 58 - contact@ecomobilite.org

Une page ressource sur les rues scolaires :
<http://www.ecomobilite.org/Rues-scolaires>